

Fiche Grand Poitiers

Compte rendu de la réunion du 13/01/2020

Grand Poitiers rassemble 40 communes, compte 191 000 habitants en 2015, et s'étend sur une superficie d'un peu plus de 1000km².

Grand Poitiers comprend **9 commissions** :

Commission générale des finances,

Commission attractivité (développement économique, tourisme, l'enseignement supérieur et la recherche, l'emploi, l'insertion, le développement numérique du territoire).

Commission aménagement de l'espace communautaire, (habitat, plan d'aménagement urbain...)

Commission mobilité, (transports ...)

Commission développement des territoires, solidarités, proximité, (développement rural, politique de la ville...)

Commission voirie,

Commission transition énergétique, (qualité environnementale, la collecte et le traitement des déchets, pollution, bruit, inondation, agenda 21...)

Commission culture animation et mise en valeur du patrimoine,

Commission sport.

Les constats concernant Grand Poitiers :

Ces constats sont récurrents venant aussi bien d'élus de GP, d'élus des communes participant aux commissions de GP que de citoyens.

Sentiment de dépossession

Eloignement de « Poitiers », la ville centre

Sentiment de ne pas vivre les mêmes problématiques quand on est urbain/périurbain ou rural

Complexité des démarches par rapport aux anciennes agglos

Complexité des dossiers souvent découverts tard, difficiles à déchiffrer pour les non experts

Manque de transparence et manque d'informations par rapport aux décisions prises

Un point positif reconnu par tous : la compétence des services de GP

Diagnostic/ pistes de travail

La proximité

Diagnostic

- Toutes les zones géographiques doivent avoir la parole. Ne pas nier les particularités territoriales, ne pas les noyer
- Des pôles territoriaux peuvent s'adosser aux anciennes communautés d'agglomération
- Des délégués peuvent représenter un bassin de vie ou une problématique commune

Pistes de travail

-Délocalisation des services ou au moins déplacement des services sur les lieux des problématiques posées. Nécessité d'aller sur le terrain pour mieux saisir la problématique.

-Créer des pôles territoriaux qui s'appuieraient sur les anciennes com com

La formation

Diagnostic

- Conforter la capacité des élus municipaux non élus à GP de participer à la vie de GP
- Nécessité de ne pas laisser aux seules mains des techniciens des services la formation qui doit être étendue aux élus et aux citoyens qui le désirent
- Des méthodes de travail qui permettent une écoute de chacun

Pistes de travail

- Formation et échanges de pratiques : style « Vis ma vie », des élus urbains s'échangent avec des élus ruraux pour mieux appréhender des problématiques spécifiques aux différents territoires.
- Utiliser le budget formation d'élus (souvent sous utilisé) afin d'apprendre à synthétiser les informations reçues

L'information

Diagnostic

- Comment diffuser l'information de GP auprès des élus non communautaires et des citoyens

Pistes de travail

- Faire évoluer les supports actuels/ livret distribuer plus régulièrement dans les boîtes/ format numérique
- Moderniser le site internet
- Création d'une application

La place des habitants

Diagnostic

- Nécessité d'impliquer les citoyens dans la vie de GP, ne pas fonctionner en vase clos de quelques initiés

Pistes de travail

- Décliner un droit d'initiative local et le RIL à l'échelle de GP grâce à un service communautaire « Participation citoyenne »

Le fonctionnement :

Diagnostic

- Trouver des solutions pour que les non élus GP puissent participer aux travaux, aux propositions
- Dossiers trop complexes
- Manque de temps pour analyser les dossiers
- Manque d'éléments objectifs pour analyser les dossiers
- Gestion de proximité à créer
- Calendrier communautaire qui ne permet pas une grande visibilité
- Parité non assurée au niveau du bureau de GP (actuellement 5 femmes et 26 hommes)
- Répartition qui ne semble pas toujours équitable au niveau des infrastructures

Pistes de travail

- Établir une charte de gouvernance dès le début du mandat
- Utiliser les moyens techniques mis à disposition : la vision conférence peut remplacer alternativement des réunions physiques (moins de déplacements pour les communes plus éloignées)
- Comme il existe des assistants d'élus dans les communes plus importantes, il serait bon de créer un service d'assistance aux élus de GP pour déchiffrer les dossiers afin d'éviter le seul regard des services. Ces assistants seraient chargés de décomplexifier les dossiers en extrayant les principaux enjeux.
- Calendrier des décisions communautaires permettant une visibilité + grande

Budget

- Outils numériques (équipement, visio conférence...) et outils de l'information (bulletins, flyers, site **vivant et intuitif...**)
- Idée d'organisation d'un hackathon pour trouver les solutions les mieux adaptées
- Création d'un pôle d'assistance des élus, non spécifique au groupes politiques. Possibilité de mutualiser les postes d'assistants actuels
- Création du service de la participation citoyenne/ organisation des référendums